



MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

192, rue Saint-Joseph

Sainte-Félicité (Québec) G0J 2K0

Tél.: 418 733-4628 Fax: 418 733-8377

Courriel: ste-felicite@lanatanie.ca

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ TENUE À LA SALLE ALPHONSE SIMARD DU CENTRE SPORTIF SAINTE-FÉLICITÉ SITUÉ AU 194 RUE SAINT-JOSEPH À SAINTE-FÉLICITÉ, LUNDI LE 02 OCTOBRE 2017 À 19H00.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MONSIEUR RÉGINALD DESROSIERS, MAIRE
MADAME SANDRA BÉRUBÉ, CONSEILLÈRE
MONSIEUR PATRICE TRUCHON, CONSEILLER
MADAME JOHANNE DION, CONSEILLÈRE
MONSIEUR FIDÉLIO SIMARD, CONSEILLER
MONSIEUR BERNARD HARRISSON, CONSEILLER
MONSIEUR RÉMI SAVARD, CONSEILLER

Monsieur Yves Chassé agit à titre de secrétaire.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-10-04

DÉCLARATION-MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Johanne Dion et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

DE proclamer la Municipalité de Sainte-Félicité municipalité alliée contre la violence conjugale.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À SAINTE-FÉLICITÉ LE 03^{ÈME} JOUR
DU MOIS D'OCTOBRE 2017

08023

Yves Charvé

Yves Charvé GMA
Directeur
Secrétaire-trésorier